

Nouvelles du C.A.

Volume 13, n° 3 (N° 385, 24 février 2016)

Désignation temporaire dans les fonctions de Secrétaire générale

En raison de la nomination de madame Mylène Boisclair à la Direction générale, le poste à la Direction des communications et des affaires corporatives est vacant depuis le 2 janvier 2016. Il y a donc eu lieu de désigner temporairement madame Noémie Moisan pour assumer les fonctions de Secrétaire générale du 2 janvier 2016 jusqu'à ce que le poste à la Direction des communications et des affaires corporatives soit pourvu d'un titulaire conformément au processus de sélection en vigueur au cégep du Vieux Montréal.

Calendrier scolaire 2016-2017

Le *Règlement sur le régime des études collégiales* prévoit que le Collège a l'obligation d'organiser, au cours de l'année scolaire, au moins deux sessions comportant chacune un minimum de 82 jours consacrés aux cours et à l'évaluation.

En outre, pour s'acquitter de sa mission de formation auprès des étudiants qui le fréquentent, le Collège doit fournir des conditions d'apprentissage favorisant l'atteinte des objectifs des cours et des programmes. À cet égard, le calendrier scolaire apparaît parmi les éléments structurants de l'activité pédagogique les plus significatifs.

Dans cet esprit, le Collège s'est doté de principes d'organisation et de règles d'établissement du calendrier scolaire. Le projet de calendrier scolaire qui a été présenté pour adoption est conforme au Règlement et a été préparé dans le respect de ces règles et principes.

Le projet de calendrier a fait l'objet d'une consultation auprès de la commission des études qui a donné un avis favorable le 18 février 2016.

Le conseil d'administration a adopté à l'unanimité le [calendrier scolaire 2016-2017](#) tel qu'il a été présenté lors de cette assemblée.

Grilles de programme 2016-2017

La Direction des études a procédé à la révision des programmes suivants :

- Double DEC Sciences de la nature/Sciences humaines, profil Optimonde 200.12;
- Technologie de l'électronique industrielle 243.Co;
- Sciences humaines, profil Optimonde 300.50;
- Photographie 570.Fo.

Le conseil d'administration a adopté les grilles modifiées de ces programmes telles qu'elles ont été présentées lors de cette assemblée.

Budgétisation de fonctionnement 2015-2016 : information sur la révision budgétaire

En juin 2015, le conseil d'administration avait approuvé une prévision budgétaire déficitaire de 937 745 \$.

Sachant que beaucoup d'efforts avaient déjà été consentis lors de la prévision, l'approche pour le processus de la révision a été modifiée. Plutôt que de demander à chaque gestionnaire de faire le travail, il a été demandé aux directeurs de revoir avec leurs gestionnaires les éléments de la prévision de chacun des secteurs d'activités de leur direction afin d'établir les compressions supplémentaires possibles.

Pour ce qui est de la prévision de la formation continue et de la formation aux entreprises, le Collège a procédé, comme par les années passées, à une révision approfondie de l'ensemble des activités.

Une analyse détaillée des salaires réels au 9 janvier 2016 et une projection au 30 juin 2016 a été réalisée afin d'établir le montant des économies salariales qu'il était possible d'escompter.

Le montant du compte à payer du « A » de FABES a été revu afin de prendre en compte le nombre réel d'étudiants à l'automne 2015 par rapport à la prévision et, en conséquence, la prévision de l'hiver 2016 a été ajustée.

Finalement, il a aussi fallu ajuster la prévision de certains postes ayant un impact important sur les résultats du Cégep.

Les éléments de la révision budgétaire ont été présentés en détail lors de la rencontre du conseil d'administration.

Budgétisation d'investissement 2016-2017 de la norme mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque (MAOB) : approbation des dépenses anticipées

Chaque année, le cégep du Vieux Montréal approuve, en juin, son budget d'investissement MAOB (Mobilier, Appareillage, Outillage et Bibliothèque).

En principe, le Cégep ne peut utiliser ces sommes qu'une fois les budgets approuvés. Cependant, afin de pallier à des délais de livraison parfois longs et à la nécessité de procéder à l'installation du mobilier et des équipements informatiques ou autre avant le début de la session, le Collège doit pouvoir commander suffisamment à l'avance afin de respecter les échéances.

À l'été 2016, il y aura des travaux importants dans le cadre du projet en économie d'énergie et le temps d'intervention pour procéder, autant pour les projets d'aménagement que pour le remplacement des équipements informatiques, sera réduit. Il faut donc procéder à plusieurs commandes plus rapidement afin de respecter les échéances.

En conséquence, il a été proposé au conseil d'administration d'autoriser la Direction des technologies de l'information et la Direction des ressources matérielles à effectuer des dépenses d'investissement par anticipation pour un montant de 800 000 \$ à partir de la norme MAOB 2016-2017.

Le montant établi représente près de 36 % de la norme MAOB, estimée à 2 200 000 \$

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité par le conseil.

Désignation temporaire dans les fonctions de Direction des communications

En raison de la nomination de madame Mylène Boisclair à la Direction générale, le poste à la Direction des communications et des affaires corporatives est vacant depuis le 2 janvier 2016.

Il a donc été proposé de désigner temporairement madame Anne-Louise Savary pour assumer les fonctions de Directrice des communications du 2 janvier 2016 jusqu'à ce que le poste à la Direction des communications et des affaires corporatives soit pourvu d'un titulaire conformément au processus de sélection en vigueur au cégep du Vieux Montréal.

Cette proposition a été approuvée par le conseil d'administration.

Prochaine réunion

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 27 avril 2016.

*Le bulletin **Des nouvelles du CA** est publié par la
Direction des communications et des affaires corporatives*